

**Compte rendu d'assemblée générale
ordinaire**

le Vendredi 29 Septembre 2023

Resto Bistro L'AUVERGNAT

63000 CLERMONT-FERRAND

Présents : Louis CLEMENT – André LAVALLARD – Dominique LOPEZ – Jean-Luc JACQUOT – Cédric GILBERT – Eric CIVET – Didier PERON- Joao PEREIRA- Éliane LAVALLARD – Eric GENEST CROS – Laurent JOEL- André CUERQ- Jean MALLET - Serge FAURE – Michel THOME- Nicolas VERGNAUD- Laida MOUAD- Grégory PETRE- Xavier PETRE. Maitre Manuel BARBOSA ;

Excusés : Philippe AMADUBLE (président du District) retenu par une autre réunion.
Jean-Luc COMACLE (président de la SR AURA) retenu à LYON.
Jean MASSE (adhérent).

Ordre du jour :

- Mot de bienvenue du président de l'UNAF 63 : Louis CLEMENT
- Mot de président du District du Puy-de-Dôme ou de son représentant.
- Mot du président de la CDA du Puy-de-Dôme ou de son représentant.
- Mot du président de SR AURA ou de son représentant.
- Rapport moral par le secrétaire de l'UNAF 63.
- Rapport financier par le trésorier de l'UNAF 63.
- Intervention du représentant des arbitres au Comité directeur du District PDD.
- Intervention du déléguée juridique et de maitre Manuel BARBOSA, avocat de

l'UNAF 63 .

Approbation des comptes de l'association, après vérification des commissaires aux comptes.

- Récompenses au titre de la saison 2022-2023.

La séance a débuté à 19h00 .

Est désigné président de séance : Louis CLEMENT.

Est désigné secrétaire de séance : André LAVALLARD.

Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président Louis CLEMENT.

Bonjour à tous et bienvenue à notre AG Ordinaire ici au resto bistro L' Auvergnat à Clermont-Ferrand.

Je remercie toutes les personnalités qui ont bien voulu assister à notre assemblée générale ordinaire.

Avant de débiter cette assemblée je souhaiterais que l'on fasse une minute de silence en hommage à toutes les personnes qui nous ont quitté cette année.

Adoption du PV de l'AG Générale Ordinaire du Vendredi 18 Novembre 2022 à l'Empire du MALT 63200 MOZAC.

. PV adopté à l'unanimité.

Intervention de Cédric GILBERT représentant le Président du District :

Le Président du District remercie le Président de l' UNAF 63 de son invitation mais retenu par ailleurs nous souhaite d'effectuer de bon travaux..

Intervention Michel THOME Président de la CDA du Puy-de-Dôme :

Le Président de la CDA remercie le Président de l'UNAF 63 de son invitation à l'assemblée générale ordinaire et nous fait part de la très bonne entente entre la section départementale des Arbitres du Puy-de-Dôme et la CDA.

Intervention de Dominique LOPEZ représentant le Président de la SR AURA :

Bonjour à tous et toutes,
Aujourd'hui je représente Jean-Luc COMACLE notre président de la SR UNAF AURA pris par ailleurs.

Rapport moral du Secrétaire Général André LAVALLARD :

Bonsoir à tous et toutes, Cher(e) Collègues, Cher(e) Ami(e)s.

Je vous souhaite à tous la bienvenue pour cette assemblée générale ordinaire. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.

Vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

Comme les années précédentes, je vais faire un rapide tour d'horizon des activités de notre amicale.

Le bureau c'est réuni 12 fois + 1 réunion restreinte.

Vous pouvez consulter l'ensemble des PV sur le site du District du Puy-de-Dôme, rubrique Arbitrage.

Je remercie Maître Manuel BARBOSA, notre avocat d'assister à notre AG Ordinaire.

Je remercie le président de la CDA du Puy-de-Dôme, qui comme chaque année nous invite aux stages de rentrées des Arbitres du Puy-de-Dôme, ainsi qu'aux différents stages organisés par la CDA où notre amicale offre le pot de l'amitié.

Afin de ne pas laisser notre belle association, de rechercher des forces nouvelles pour le mandat 2024/2028.

Côté festivités, nous avons organisé le 50ème Challenge PETIT, qui à remporter

un immense succès, je remercie tous les bénévoles et tous les membres du bureau présent qui ont donné le meilleur pour la réussite du tournoi.

Notre équipe à terminer 3ème du tournoi.

Pour le tournoi TEREYGEOL, notre équipe n'a pu se qualifier mais ce n'est que partie remise.

Côté manifestation, nous allons organiser notre traditionnel repas dansant et le LOTO .

Nous sommes à ce jours 89 adhérents.

Et même si nous avons toujours des problèmes récurrents chaque saison , par un manque d'arbitres, dans un contexte national difficile, notre association s'en sort plutôt bien.

J e voudrais, une fois encore, remercier tous les membres du bureau, les adhérents, les personnalités qui assistent à notre AG ordinaire .

Nous ne sommes jamais assez nombreux, mais amis sportifs, ayez toujours à l'esprit que votre association a été crée pour votre plaisir et que c'est pas un produit que vous acheté.

J'en ai finis avec mon rapport moral et je vous remercie de m'avoir écouté, je vous souhaite une bonne fin assemblée générale.

Rapport moral du Secrétaire adopté à l'unanimité de l'Assemblée Générale.

Rapport Financier du trésorier général Jean-Luc JACQUOT :

Bonjous à tous et toutes,

Je vous souhaite à mon tour la bienvenue à cette assemblée générale ordinaire.

L'assemblée à nommer deux vérificateurs aux comptes Mr Serge FAURE et Mme Éliane LAVALLARD.

Au 18 Novembre 2022, au moment de l'AG Ordinaire le solde du compte N° 30299896001 était de 3585,08 €uros et au moment de l'AG Ordinaire du 29 Septembre 2023 toujours sur le même compte 4578,34 €uros.

Suite au challenge PETIT organisé par notre association, nous avons ouvert un autre compte N°66124352844 le 28/10/2022 après un versement de 50 €uros et au moment de l'AG du 29/09/2023, le compte a un solde de 2037,32 €uros. Le trésorier remet à dispositions toutes les pièces comptables aux vérificateurs aux comptes.

Rapport du représentant des Arbitres Cédric GILBERT .

Bonjour à tous et toutes,

Ma fonction m'autorise à accompagner les arbitres lors d'une convocation devant une commission de discipline où d'appel.

Je suis à la disposition de tous les arbitres quelque soit leur secteur à partir du moment où ils en feront la demande.

Merci de m'avoir écouté et merci de votre attention.

Intervention de Dominique LOPEZ, délégué juridique.

Bonjour à tous et toutes ,

Dominique rappelle aux amicalistes la loi LAMOUR qui prévoit, les arbitres et assistants sont considérés comme chargés d'une mission de service public et les

atteintes dont ils peuvent être les victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission sont réprimés par les peines aggravées.

Vive les Unafistes, Vive l'UNAF.

Intervention de Maître Manuel BARBOSA, avocat de l'UNAF 63 .

Bonjour à tous et toutes,

En tout état de cause, il est important, je le rappelle pour toute agression physique ou des propos racistes, d'arrêter la rencontre, de se protéger en allant à son vestiaire si on peut, d'appeler la police ou la gendarmerie avec son portable.

Le soir prévenir impérativement le représentant des arbitres et le délégué juridique , qui vous conseillerons avec plaisir.

Approbation des comptes de l'association, après vérification des commissaires aux comptes .

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées en présence du trésorier de l'association.

Nous avons eu à notre disposition toutes les pièces comptables à la date du 29 Septembre 2023.

Nous avons pu valider un certain nombre d'écritures et de soldes comptables.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Qu'il nous soit permis de féliciter Monsieur le Trésorier pour la qualité du

travail accompli et le remercier pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité notre travail de vérification.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au Trésorier de l'association.

Les réviseurs aux comptes Mr Serge FAURE et Mme Éliane LAVALLARD.

Rapport Financier du Trésorier Général adopté à l'unanimité de l'AG.

Clôture de l'AG par le président de l'UNAF 63 Louis CLEMENT :

Louis CLEMENT clôture cette AG, remercie les personnalités présentes ainsi que les adhérents de leurs présences et notamment celles qui nous accueillent ici au Resto Bistro L'Auvergnat

Le président remet les récompenses au titre de la saison 2022/2023 aux récipiendaires présents, de même les cadeaux aux personnalités présentes ou de leur représentant.

Il invite l'ensemble des adhérents, les personnalités, les membres du bureau au traditionnel pot de l'amitié.

Fin de l'AG ORDINAIRE à 21h45

Le secrétaire : André LAVALLARD+

